



Mieux vivre ensemble : un nouvel élan Savoyard

Discours de Hervé Gaymard, Président du Conseil général
Session d'installation de l'Assemblée départementale • 31 mars 2011



CONSEIL GENERAL

www.cg73.fr

Mes Chers Collègues,
La Savoie nous oblige.

Et elle nous invite à un nouvel élan Savoyard.

Car c'est d'abord elle que nous devons servir ici. Nous sommes élus dans des territoires bien différents, qui illustrent la beauté et la formidable diversité de notre département. Riche de femmes et d'hommes aux sensibilités différentes, mais profondément républicains, unis sur l'essentiel, sur des valeurs de tolérance, d'intégration, et de progrès partagé. Nous en sommes fiers, tranquillement, sans chauvinisme, ni repli identitaire, parce que nous l'aimons. Tout simplement. **Et c'est cet amour du pays qui, un jour, nous a amenés à nous engager, quelles que soient nos opinions, au service d'autrui, et de l'intérêt général.**

Il y a toujours eu, au sein de notre Assemblée, au fil des décennies et des saisons, **une ambiance particulière, qui n'exclut pas les légitimes débats**, souvent âpres mais toujours construits avec une grande qualité d'arguments. C'est un trésor, dans la confusion actuelle, que nous avons su construire ensemble, et qu'il nous faut préserver et faire vivre.

C'est d'abord ce que je voudrais dire à **nos nouveaux collègues, que je suis heureux de féliciter en notre nom à tous en les accueillant aujourd'hui** : Robert GARDETTE, élu à La Ravoire, Gilbert GUIGUE, à Pont-de-Beauvoisin, Pierre LOUBET à Albertville-Sud, Eric MINORET, à Bourg-Saint-Maurice, René PADERNOZ, à Yenne, Jean-Louis PORTAZ, à La Chambre. Bienvenue au Conseil général, qui est la maison de tous les Savoyards, qui est la vôtre.

Je n'oublie pas de féliciter nos collègues réélus : Colette BONFILS, Robert CLERC, Alexandre DALLA-MUTTA, Albert DARVEY, Jean-Michel GALLIOZ, Rozenn HARS, Jean-Claude LOISEAU, Thierry REPENTIN, François RIEU, Vincent ROLLAND, Béatrice SANTAIS, Jean-Louis SARZIER, André VAIRETTO.

Je salue également leurs suppléantes et suppléants, qui feront un travail indispensable à leurs côtés : Martine BERNON, Dominique CHAPUIS, Annick CHEVALIER, Jean CIMAZ, Jocelyne COLLOMBIER, Pascale DUBOIS, Jacqueline DUPENLOUP, Bertrand GAUTHIER, Joëlle JEANDET, Annie LEBRUN, Marie-Christine LOPEZ, Dominique MACHET, Dominique ANCINO, Grégory MASIN, Viviane MERENDET, Françoise ROSTAING, Denise SCHAUBHUT, Nathalie SCHMITT et Catherine SEYDOUX.

Et j'ai une pensée pour nos anciens collègues, qui ont fait le choix de ne pas se représenter : Pierre CRUVIEUX, Marcel PAVIOL, Jacqueline POLETTI ; **ou qui n'ont pas été réélus :** Daniel DUFRENEY, Jean-Marc LEOUTRE, Maurice MICHAUD. Avec tous les anciens collègues, **ils font partie de notre famille.**

Ce trésor de tolérance et de travail en commun est des plus précieux, et plus fragile encore aujourd'hui qu'hier, compte tenu des circonstances de cette élection. Marquée par un abstentionnisme électoral qui nous renvoie à nous-mêmes et à nos propres insuffisances. Et par une majorité étroite qui est à l'image des résultats électoraux globaux, au-delà des situations spécifiques à chaque canton.

Plus que jamais, notre règle de conduite, dont nous ne nous sommes jamais départis, s'en trouve renforcée.

La tolérance, tout d'abord. C'est un des moteurs du mieux vivre ensemble. Nous avons toujours respecté toutes les opinions, toutes les sensibilités. Nous avons toujours récusé les propos blessants, les mises en cause personnelles. Nous ne sommes pas adeptes des petites phrases. Nous savons que seul le travail est grand.

L'ambition. **Nous portons une grande ambition pour la Savoie,** avec toujours un projet d'avance, comme nous avons su le prouver années après années. Et pour tous les Savoyards, de toutes les générations, pour mieux vivre ensemble. Toujours, il faut élever la ligne d'horizon, en restant ancré dans le quotidien.

La cohérence.

C'est un des éléments essentiels de la crédibilité de l'action publique. Nous avons toujours récusé la facilité, la démagogie, les promesses électorales trop faciles.

Le respect du contribuable.

Nous avons toujours veillé à mener une politique dynamique, pour favoriser le développement et la création d'emplois en Savoie, avec des taux d'imposition modérés, parmi les plus bas de France, pour respecter les contribuables d'aujourd'hui. Et un endettement raisonnable, pour respecter les électeurs de demain.

Notre éthique de responsabilité.

Car l'exercice de responsabilités publiques nous conduit naturellement à choisir, et qu'il nous faut toujours garder clairement à l'esprit et assumer les conséquences de nos décisions sur le devenir de chacun de nos concitoyens.

Le souci permanent de l'emploi, qui doit ordonner toutes nos politiques, et mobiliser toute notre vigilance sur tous les dossiers, de grands groupes comme RIO TINTO ALCAN à Saint-Jean-de-Maurienne, comme de toutes les entreprises savoyardes.

Mes chers Collègues,
nous avons toujours travaillé ensemble, je crois pouvoir le dire, dans un bon climat.

En tant que Président de notre Assemblée, j'en suis le garant.

Ce n'est pas la première fois que le Président est élu avec une courte majorité. Même quand les majorités étaient plus larges, **j'ai toujours veillé à ce que les débats ne soient pas tronqués, afin que les décisions soient prises en connaissance de cause. Mais je souhaite aller plus loin.** C'est pourquoi dans les prochains jours, je recevrai chacune et chacun d'entre vous pour entendre vos attentes et vos propositions. Et dont je tiendrai évidemment compte dans les orientations que nous tracerons, lors de notre prochaine session, dans quelques semaines, pour installer les commissions et attribuer les délégations.

Mes Chers Collègues,
Dans les trois années de mandat que nous allons exercer ensemble, une tâche colossale nous attend, pour satisfaire aux attentes légitimes des Savoyards, et construire la Savoie de demain :

- par une politique de développement durable plus ambitieuse et transversale ;
- par un nouveau contrat social pour construire le mieux vivre ensemble, pour toutes les générations ;
- par l'épanouissement de tous les Savoyards ;
- par la construction de projets communs et concrets avec l'Assemblée des Pays de Savoie.

Nous le pourrons d'abord grâce à nos 2 500 agents, qui dans des métiers très différents, s'investissent avec ardeur pour le Service Public, au service de tous les Savoyards. **Je voudrais les remercier du fond du**

cœur pour leur formidable travail, car sans elles, sans eux, rien ne serait possible. **J'ai toujours veillé à ce que le dialogue social soit exigeant et respectueux**, ce qui permet de construire ensemble des avancées, dont ont d'ailleurs profité les nombreux agents de l'Etat qui nous ont rejoints. Je voudrais remercier Claude GIROUD de son implication.

Nous le pourrons aussi grâce à des finances saines, une fiscalité modérée, un endettement maîtrisé, ce qui n'interdit pas une politique volontariste d'investissement. Il faut en remercier Michel BOUVARD. Mais il sera indispensable dans la réforme de la prise en charge de la dépendance, d'assurer son financement au plan national, car nous savons et nous disons depuis 2000 qu'il n'est pas juste de faire financer par le contribuable local une prestation sociale.

Une politique de développement durable plus ambitieuse tout d'abord.

Si la Savoie n'a pas attendu l'adoption des Grenelle successifs de l'environnement pour **faire du développement durable une préoccupation centrale des politiques départementales**, d'importants progrès restent à faire. En matière d'organisation, je vous proposerai lors de la prochaine session une septième commission, ou plutôt une inter-commission du développement durable, qui devra se prononcer sur tous nos projets, et favorisera ainsi la mise en œuvre de cette politique transversale.

Dans cette perspective, nous devons nous concentrer sur trois domaines d'action.

Les transports en premier lieu. Soutenir de grands projets comme le Lyon-Turin. Mais aussi organiser une meilleure complémentarité des offres de transports et un report intermodal plus favorable aux transports collectifs ou aux modes de transport doux.

Dans le souci d'améliorer encore les services dont peuvent profiter tous les Savoyards, **un effort particulier doit être fait en faveur des liaisons interurbaines pendulaires, notamment entre Chambéry et Aix.** Nous devons accélérer la **réalisation d'aires de stationnement**, incitatives au développement des pratiques de covoiturage ou au rabattement vers les plateformes de transports collectifs. Il faudra enfin **assurer la**

continuité des itinéraires véloroute et multiplier les prestations qui y sont associées.

Sur le périmètre de l'agglomération chambérienne, chacun connaît les difficultés manifestes qui affectent la vie quotidienne de beaucoup de nos concitoyens et, en conséquence, leurs très fortes attentes. Si chacun pourra ici reconnaître que le Département n'est pas le principal acteur responsable de cette situation, car les transports urbains relèvent d'abord de la compétence d'autres collectivités autorités organisatrices de transports, **je prendrai l'initiative, comme je l'ai d'ailleurs annoncé, de proposer un Grenelle des Transports**, cher à notre collègue Lionel MITHIEUX, de placer et de mobiliser autour de la table chacun des acteurs concernés, afin que des solutions concrètes puissent enfin être élaborées et aboutir. Bien évidemment, **le Conseil général assumera dans ce cadre toute sa part de responsabilité.**

L'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables constituent un deuxième axe de travail qu'il nous faut approfondir.

En effet, malgré toute notre volonté et la mobilisation de premiers outils, les résultats obtenus en matière de performance énergétique des bâtiments sont encore trop parcellaires. De la même façon, **nous devons mieux utiliser l'exercice de nos propres compétences pour poursuivre des objectifs plus ambitieux et globaux.** A commencer par exemple par le logement social, en profitant de l'aide importante que nous apportons aux bailleurs sociaux pour obtenir de leur part des engagements plus concrets et chiffrables en la matière, ou sur notre propre patrimoine, par l'élaboration d'une programmation pluriannuelle de travaux, permettant de traiter plus systématiquement les bâtiments les plus consommateurs.

En matière d'énergie et de bilan carbone, **nous devons faire des progrès pour modifier les comportements en matière de collecte, de tri et d'élimination des déchets**, qui constituent des vecteurs importants d'efficacité énergétique et de modération de l'utilisation des ressources.

Enfin, s'agissant des énergies renouvelables, il est à l'évidence stratégique pour notre Département de **confirmer son soutien au développement de la filière solaire, dont le pôle d'excellence que constitue l'INES doit être l'aiguillon et le moteur.** Merci Jean-Pierre VIAL pour cette vision stratégique et cette ardeur dans l'action.

Initiée par notre collègue Jean-Paul CLARET avec l'engagement personnel que nous lui connaissons, **notre politique foncière et d'aménagement paysager des territoires constituera notre troisième axe de travail.**

En effet, pour garantir un développement durable de nos territoires, **il faut mener une politique foncière offensive**, avec les autres collectivités territoriales concernées, par une mobilisation raisonnée de nos ressources foncières, et leur affectation équilibrée aux usages nécessaires aux activités de chacun. C'est dans cette perspective et pour mieux mettre en œuvre nos propres objectifs que nous avons décidé, lors de notre précédente session budgétaire de février, notre adhésion à l'établissement public foncier local de Savoie, présidé par notre collègue Thierry REPENTIN, que le Département soutenait déjà depuis sa création par l'attribution d'une aide financière substantielle.

Mais au-delà des usages et d'une « consommation » maîtrisée de l'espace, notamment en construisant dans la pente, nous devons aussi veiller à sa conservation, à la valorisation du patrimoine naturel de la Savoie que constituent la qualité et la diversité de ses paysages. Dans cette perspective, **nous devons poursuivre une politique ambitieuse de développement des activités de pleine nature et d'aménagement des sites remarquables**, dont notre projet Grand Lac constitue une réussite exemplaire.

Si le développement durable embrasse ainsi nos objectifs de moyen et long terme, les populations ne peuvent attendre et ont besoin, dès aujourd'hui et sous de multiples facettes, de toute l'aide du Département pour surmonter leurs difficultés.

Je vous propose donc d'élaborer un nouveau contrat social, pour construire le mieux vivre ensemble, pour toutes les générations.

Bien entendu, notre collectivité départementale, aujourd'hui chef de file en matière de politiques sociales, fait déjà énormément. Avec un souci constant envers les plus fragiles, et la mobilisation d'une part importante de notre budget. **Mais nous devons encore faire mieux, pour répondre aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens.**



Trois domaines sont prioritaires : le logement et plus généralement le soutien à la vie quotidienne des familles ; la progressivité des parcours de prise en charge des personnes âgées dépendantes ou d'aide aux personnes handicapées ; les leviers que nous pouvons employer pour développer des actions citoyennes.

Avec l'emploi, **le logement est sans contestation possible le sujet principal de préoccupation de nos concitoyens**, en Savoie comme ailleurs. Nous devons donc **poursuivre notre politique très volontariste en faveur de l'habitat social**, une des plus importantes de France par tête d'habitant, tout en restant attentif à soutenir aussi l'accès au logement des professions intermédiaires, des jeunes ménages ou des familles, de plus en plus souvent monoparentales et donc fragilisées. Pour ces mêmes publics, **notre politique en faveur de la petite enfance doit être aussi mobilisée**, pour susciter un développement plus soutenu des modes de garde des jeunes enfants, condition souvent préalable à un maintien ou un retour pérenne vers l'emploi.

La politique du logement doit être reliée aux problématiques de la dépendance, avec une approche plus progressive. En effet, au-delà du développement de la politique en faveur des aînés, avec la création de 500 places supplémentaires d'hébergement, qui viendront s'ajouter aux 1 000 en cours d'achèvement, et un soutien adapté au maintien à domicile en milieu urbain comme en milieu rural, je vous propose d'adopter un programme spécifique visant à la **création de logements passerelles**. Ces logements passerelles pourront offrir une alternative à l'admission en établissement spécialisé, à mi-chemin entre l'habitation traditionnelle et la maison médicalisée, pour les personnes qui ne peuvent plus, ou ne souhaitent plus vivre à domicile. Ils pourraient parfois même constituer des supports de cohésion intergénérationnelle, chaque fois qu'ils permettront l'hébergement temporaire d'étudiants ou de jeunes entrant dans la vie active.

Au-delà de cet enjeu central que constitue le logement, le Département se doit de mieux mobiliser les leviers dont il dispose pour contribuer au développement d'actions citoyennes, gages d'une meilleure compréhension du monde d'aujourd'hui et de la diversité des acteurs qui l'animent.

Par **nos politiques d'aide et de subventionnement généreuses**, nous disposons de très nombreuses opportunités de mobiliser les bénéficiaires, pour qu'ils contribuent eux-mêmes, dans l'exercice de leurs propres métiers et compétences, au développement du mieux « vivre ensemble ».

Pourquoi ne pas demander aux entreprises qui bénéficient du soutien ou des politiques du Conseil général, de s'engager à passer quelques heures dans les collèges pour faire découvrir le monde du travail aux élèves de 3^{ème} ? Pourquoi ne pas profiter des subventions versées aux associations, pour susciter l'adoption de tarifications spécifiques, la mise en œuvre d'actions de solidarité ou des manifestations ponctuelles de cohésion sociale ?

Beaucoup reste à faire pour mieux mobiliser la cité et lui faire prendre conscience, en des occasions plus fréquentes, des intérêts partagés et des complémentarités.

Mais pour bien vivre ensemble, encore faut-il que nous proposons aux Savoyards, jeunes ou moins jeunes, **les moyens d'un enrichissement personnel, culturel et citoyen**, comme la promesse d'un développement économique.

Notre action doit contribuer à l'épanouissement personnel de tous les Savoyards.

Dans cette perspective, **je vous proposerai de prolonger et généraliser nos principales actions dans les domaines de la culture et du sport**, comme de poursuivre notre ardente ambition en faveur d'une meilleure attractivité des territoires.

Favoriser tout d'abord l'accès à la Culture, car elle est source d'apprentissage, de compréhension et de tolérance, et ce dès le plus jeune âge. Dans cette perspective, je crois utile de mettre rapidement en chantier une carte Culture Loisirs pour les collégiens. Un effort spécifique sera fait également en direction des jeunes publics, par le développement de notre soutien à l'enseignement musical.

Avec les nouvelles actions déjà engagées en faveur de la lecture publique, nous aurons cette année à mener à terme **l'ambitieux projet que nous conduisons en étroite collaboration avec la ville de Chambéry, pour le Musée Savoisien.** D'ici quelques mois, il aura vocation à constituer une tête de réseau pour tous les musées de nos territoires.

S'agissant du sport, nous poursuivrons notre coopération avec l'ensemble des fédérations, dans les actions qu'elles développent régulièrement pour tous les publics, comme pour les manifestations plus exceptionnelles à audience nationale ou internationale qu'elles organiseront sur le territoire départemental.

Je vous propose aussi l'adoption **d'un plan « Ski pour tous »**, au delà des opérations « Ton collègue à la neige », et « Ski à tout prix » proposé par la Société des Trois Vallées. Ce plan sera **mené en partenariat avec les associations et clubs de ski de tout le département, avec pour objectif de diminuer le coût d'accès aux stations,** par une aide à la prise en charge des transports. Il s'agit au demeurant d'une vraie mesure de développement durable puisque, dans un objectif social, **nous ferons appel aux transports collectifs.** Nous envisageons par ailleurs de développer pour les collégiens savoyards les classes de neige longue durée, en partenariat avec l'Éducation Nationale. Mais ce plan ira bien au delà de la seule pratique du ski, pour s'amplifier dans **un plan « Sport pour tous »** qui constituera d'ailleurs un soutien indirect au tissu économique local.

Car contribuer à l'attractivité de nos territoires et au développement de l'emploi doit bien évidemment rester notre préoccupation constante. Dans cette perspective, le Conseil général poursuivra avec constance sa politique d'aménagement du territoire, par la réalisation de projets structurants, qu'il s'agisse de **l'amélioration de nos infrastructures routières,** à l'image des travaux de sécurisation du Tunnel du Chat qui seront engagés dans quelques mois, ou de la mise en œuvre de son plan numérique, pour achever de **doter l'ensemble de la Savoie du haut-débit et susciter le déploiement du très haut-débit par fibre optique.**

Il continuera par ailleurs d'accompagner les communes et les intercommunalités qui sont le cœur vivant de notre démocratie, et où les élus de proximité innovent, et inventent la Savoie d'aujourd'hui et de demain. **Nous continuerons d'investir le quart de notre budget d'investissement au profit des collectivités.** La poursuite du Plan Tourisme permettra de développer un **tourisme toutes saisons, notamment dans les secteurs du département qui sont trop longtemps restés à l'écart.**

Enfin, nous renforcerons la dimension économique et environnementale de l'Assemblée des Pays de Savoie.

Après l'Université, la Culture, le Tourisme et les grands événements sportifs, comme Val d'Isère 2009, Annecy 2018, ou les championnats du monde d'aviron à Aiguebelette, l'Assemblée des Pays de Savoie a décidé le 17 février dernier de mener de nouvelles actions.

Priorité à l'emploi, à l'industrie, à la recherche et à l'innovation, par un rapprochement et une consolidation de nos structures de développement, pour en quelque sorte construire un « pôle de compétitivité » multifonctionnel de nos pays de Savoie.

Priorité à l'agriculture avec l'élaboration d'une politique agricole commune savoyarde, avant la réforme de la politique agricole commune européenne, partenariale avec la nouvelle Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

Priorité à la filière forêt-bois, avec une politique expérimentale menée en partenariat avec les communes forestières, dont le président national est notre ancien collègue Jean-Claude MONIN, les propriétaires privés, les entreprises de l'aval, et l'Office National des Forêts.

Priorité au développement durable, en élaborant ensemble le Plan climat territorial prescrit par le Grenelle 2, et la constitution d'un observatoire commun du climat.

Mes Chers Collègues, **Dans le mandat de trois ans qui nous réunit, nous avons un formidable travail à faire ensemble.**

C'est pour cela que nous avons été candidats. C'est pour cela que nous sommes élus. Mais nous savons aussi que ce mandat va se dérouler dans le contexte de la réforme territoriale, qu'elle soit appliquée dans sa version législative adoptée en 2010, ou qu'elle soit amendée par une nouvelle majorité qui sortirait des urnes l'année prochaine.

Nous savons que le principe même de la création du conseiller territorial est approuvé par certain. Il est critiqué par d'autres. Nous en avons déjà débattu.

Nous savons aussi que le **Département gardera son autonomie budgétaire et fiscale**, qu'il continuera à élaborer son budget, à le voter et à l'exécuter. Il n'y a donc pas de disparition, d'évaporation, ou de dilution du Département dans la Région.

Il est un sujet majeur dont on parle trop peu, qui est la **répartition optimale des compétences entre l'échelon régional et départemental**, qui fera l'objet d'un schéma de répartition élaboré en début de la prochaine mandature. Il faut nous y préparer. Pour ce faire, je mettrai en place une commission de travail ouverte à tous pour anticiper cette échéance, car chacun est bien conscient qu'il faut mettre de la cohérence et de la lisibilité. Afin que demain les porteurs de projets aient un interlocuteur. Et que la Savoie, seule, ou associée dans le cadre de l'Assemblée des Pays de Savoie, sache défendre sa volonté et ses intérêts dans la future configuration.

Mes Chers Collègues,

Il aura suffi du déplacement de quelques voix dans un sens ou dans un autre, dans tel ou tel canton, pour que l'élection du Président de notre Assemblée départementale soit plus ouverte qu'à l'accoutumée, même si certains ici se souviennent que ce fut déjà le cas. Et c'est pourquoi nous avons la chance d'accueillir ici un public nombreux qui n'a pas toujours trouvé de place, et une couverture de la presse que nous n'avons jamais connue. Car quand nous votons notre budget, quand nous engageons des politiques départementales fondatrices, cela suscite moins d'intérêt et provoque moins d'échos.

Je ne jette la pierre à personne. C'est ainsi. C'est l'époque. La société du spectacle. La petite phrase. La posture.

Certains peut-être sont venus ici pour assister à un match, peut-être même avec le secret désir d'une confrontation. Ils repartiront, je l'espère avec **l'image d'un Conseil général moderne, dynamique et entreprenant, qui accompagne les Savoyards dans tous les âges de leur vie, animés par des élus très différents dans leurs convictions mais animés par le souci de bien faire**, à l'image de notre Doyen Alexandre DALLA-MUTTA, qui incarne ce profil républicain, modeste, humain et exigeant, qui rassemble ses électeurs. Ils sauront aussi que 2 500 agents sont à leur service, en toutes circonstances.

**Dans quelques instants, les lampions seront éteints. Au travail !
« Faire ce que dois » pour la Savoie. Toujours et encore.**



CONSEIL GENERAL

Conseil général de la Savoie
Hôtel du Département - BP 1802
73018 Chambéry cedex
tél. : 04 79 96 73 73 - fax : 04 79 75 04 72
www.cg73.fr